

Sommaire du statut de l'espèce du COSEPAC

sur le

Colin de Virginie *Colinus virginianus*

au Canada

EN VOIE DE DISPARITION
2013

COSEPAC
Comité sur la situation
des espèces en péril
au Canada



COSEWIC
Committee on the Status
of Endangered Wildlife
in Canada

Les sommaires du statut de l'espèce du COSEPAC sont des documents de travail servant à déterminer le statut des espèces sauvages au Canada que l'on croit en péril. On peut citer le présent document de la façon suivante :

COSEPAC. 2013. Sommaire du statut de l'espèce du COSEPAC sur le colin de Virginie (*Colinus virginianus*) au Canada. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. xiii p. (www.registrelep-sararegistry.gc.ca/default_f.cfm).

Note de production :

Le COSEPAC remercie Sue Chiblow d'avoir rédigé le sommaire du statut de l'espèce sur le Colin de Virginie (*Colinus virginianus*) au Canada, aux termes d'un marché conclu avec Environnement Canada. La supervision et la révision du sommaire ont été assurées par Jon McCracken, coprésident du Sous-comité de spécialistes des oiseaux au sein du COSEPAC.

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires, s'adresser au :

Secrétariat du COSEPAC
a/s Service canadien de la faune
Environnement Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0H3

Tél. : 819-953-3215
Télec. : 819-994-3684
Courriel : COSEWIC/COSEPAC@ec.gc.ca
<http://www.cosepac.gc.ca>

Also available in English under the title COSEWIC Status Appraisal Summary on the Northern Bobwhite *Colinus virginianus* in Canada.

©Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2013.
N° de catalogue CW69-14/2-31-2013F-PDF
ISBN 978-0-660-21073-5



Papier recyclé



COSEPAC Sommaire de l'évaluation

Sommaire de l'évaluation – mai 2013

Nom commun

Colin de Virginie

Nom scientifique

Colinus virginianus

Statut

En voie de disparition

Justification de la désignation

En raison de la perte d'habitat, la population de cet oiseau de prairie a chuté considérablement relativement aux niveaux historiques et ne montre aucun signe de rétablissement. Il ne reste qu'une seule population viable au Canada, située sur l'île Walpole, en Ontario. La situation de cette espèce est compliquée par la présence d'oiseaux introduits élevés en cage dont la composition génétique représenterait une menace pour la population indigène restante.

Répartition

Ontario

Historique du statut

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1994. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2003 et en mai 2013.



COSEPAC Sommaire du statut de l'espèce

Colinus virginianus

Colin de Virginie

Répartition au Canada : Ontario

Northern Bobwhite

Historique du statut

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1994. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2003 et en mai 2013.

Preuves (préciser le cas échéant)

Espèce sauvage

Changement quant à l'admissibilité, à la taxinomie ou aux unités désignables :

oui non inc.

Explication :

Aucun changement.

Répartition

Changement de la zone d'occurrence :

oui non inc.

Changement de l'indice de la zone d'occupation :

oui non inc.

Changement du nombre de localités actuelles connues ou inférées* :

oui non inc.

Nouvelles données importantes issues de relevés :

oui non inc.

Explication :

Au Canada, le Colin de Virginie se trouve toujours principalement à l'île Walpole, en Ontario (figure 1). Aucun relevé ciblé n'a été fait à cet endroit depuis la dernière évaluation de la situation. On croit que pratiquement tous les enregistrements d'oiseaux qui sont maintenant détectés ailleurs dans le sud de l'Ontario sont des oiseaux ayant été élevés en captivité. De tels oiseaux, élevés et relâchés pour la chasse sportive, ont une faible viabilité dans la nature et ne maintiennent pas de populations autosuffisantes.

* Utiliser la définition de « localité » de l'UICN.

Information sur la population

Changement du nombre d'individus matures :

oui non inc.

Changement de la tendance de la population totale :

oui non inc.

Changement quant à la gravité de la fragmentation de la population :

oui non inc.

Changement de la tendance de la superficie et/ou qualité de l'habitat :

oui non inc.

Nouvelles données importantes issues de relevés :

oui non inc.

Explication :

Comme aucun relevé ciblé n'a été fait depuis la dernière évaluation de la situation, on ignore si le nombre d'individus matures a changé. La partie sud du secteur de Wallaceburg visé par le Recensement des oiseaux de Noël (RON) englobe une partie de l'île Walpole. De 1986 à 2003, entre 2 et 33 Colins de Virginie ont été signalés dans le RON presque chaque année. Toutefois, de 2004 à 2010, aucune observation de cette espèce n'a été signalée dans cette zone de dénombrement, ce

qui semble indiquer que la population locale a continué à décliner. D'après les connaissances des collectivités locales, cette espèce continue cependant à persister sur les terres de la Première nation de l'île Walpole. On y a notamment signalé la présence de deux oiseaux le 31 mai 2006 (Mike Burrell) et de trois à cinq oiseaux le 5 juin 2012 (Joshua Vandermeulen).

L'étendue et la qualité de l'habitat des prairies et des savanes sur le territoire de la Première nation de l'île Walpole ont décliné et continue de décliner (COSEPAC a, b).

Menaces

Changement de la nature ou de la gravité des menaces : oui non inc.

Explication :

Aucun changement. L'habitat des prairies et des savanes sur le territoire de la Première nation de l'île Walpole s'est rétréci au profit de l'agriculture, de la construction d'habitations et d'autres utilisations des terres (COSEPAC 2010a, b). Il faut des incendies périodiques pour assurer le maintien de l'habitat des prairies et des savanes. Même s'il y a régulièrement des incendies sur l'île Walpole, leur fréquence diminue à mesure que la construction de maisons augmente dans l'habitat des prairies et des savanes. De plus, la sous-espèce non indigène et envahissante de roseau commun *Phragmites australis* ssp. *australis* envahit les prés marécageux et les prairies humides sur le territoire de la Première nation de l'île Walpole (COSEPAC 2010a, b) et dégrade l'habitat du Colin de Virginie.

La dilution du patrimoine génétique indigène des Colins de Virginie, par le truchement de la réintroduction répétée de populations non indigènes élevées en cage, s'est poursuivie dans de nombreuses régions du sud-ouest de l'Ontario, y compris dans celles qui entourent les terres de la Première nation de l'île Walpole (Hubert, comm. pers., 2012).

Protection

Changement quant à la protection effective : oui non inc.

Explication :

Le Colin de Virginie figure parmi les espèces en voie de disparition à l'échelle nationale et est protégé en vertu de la *Loi sur les espèces en péril*. Il est aussi protégé en vertu de la *Loi de 2007 sur les espèces en voie de disparition* de l'Ontario. On croit maintenant que l'espèce ne se trouve que sur le territoire de la Première nation de l'île Walpole.

Immigration de source externe

Changement quant à l'immigration de source externe constatée : oui non inc.

Explication :

Aucun changement (immigration externe impossible).

Analyse quantitative

Changement quant à la probabilité de disparition du pays : oui non inc.

Précisions : aucun changement (analyse quantitative non effectuée).

Sommaire et autres points à examiner [mesures de rétablissement, etc.]

La population de l'île Walpole est la seule population connue au Canada. Un programme de rétablissement de l'espèce a été établi; il en est à sa forme préliminaire.

Remerciements

Nous remercions Chris Risley, qui a fourni les coordonnées des personnes-ressource du gouvernement qui connaissent le Colin de Virginie, ainsi que les coprésidents et les membres du sous-comité du COSEPAC sur les oiseaux, qui ont donné à l'auteur l'occasion de mener la présente étude et d'apprendre. Nous remercions également Jon McCracken, qui a offert son expertise. Meegwetch!

Experts contactés

Austen, Madeline. Chef, Unité des espèces en péril, Service canadien de la faune – Région de l'Ontario, Downsview (Ontario).

Badzinski, Debbie. Biologiste des populations d'oiseaux, Études d'oiseaux Canada, Port Rowan (Ontario).

Cannings, Russell. Rare Bird Alerts, Colombie-Britannique, Naramata (Colombie-Britannique).

Hubert, Patrick. Biologiste aviaire, ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, Peterborough (Ontario).

Jacobs, Clint. Espèces en péril, Walpole Island Heritage Centre, Première nation de l'île Walpole.

Jong, Catherine. Biologiste des espèces en péril, district d'Aylmer, ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, Aylmer (Ontario).

Lozon, Jake. Coordonnateur de l'intendance par intérim, Rural Lambton Stewardship Network, ministère des Richesses naturelles de l'Ontario.

Risley, Chris. Biologiste des espèces d'oiseaux et de mammifères en péril, ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, Espèces en péril, Peterborough (Ontario).

Sutherland, Don. Zoologiste, Centre d'information sur le patrimoine naturel, ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, Peterborough (Ontario).

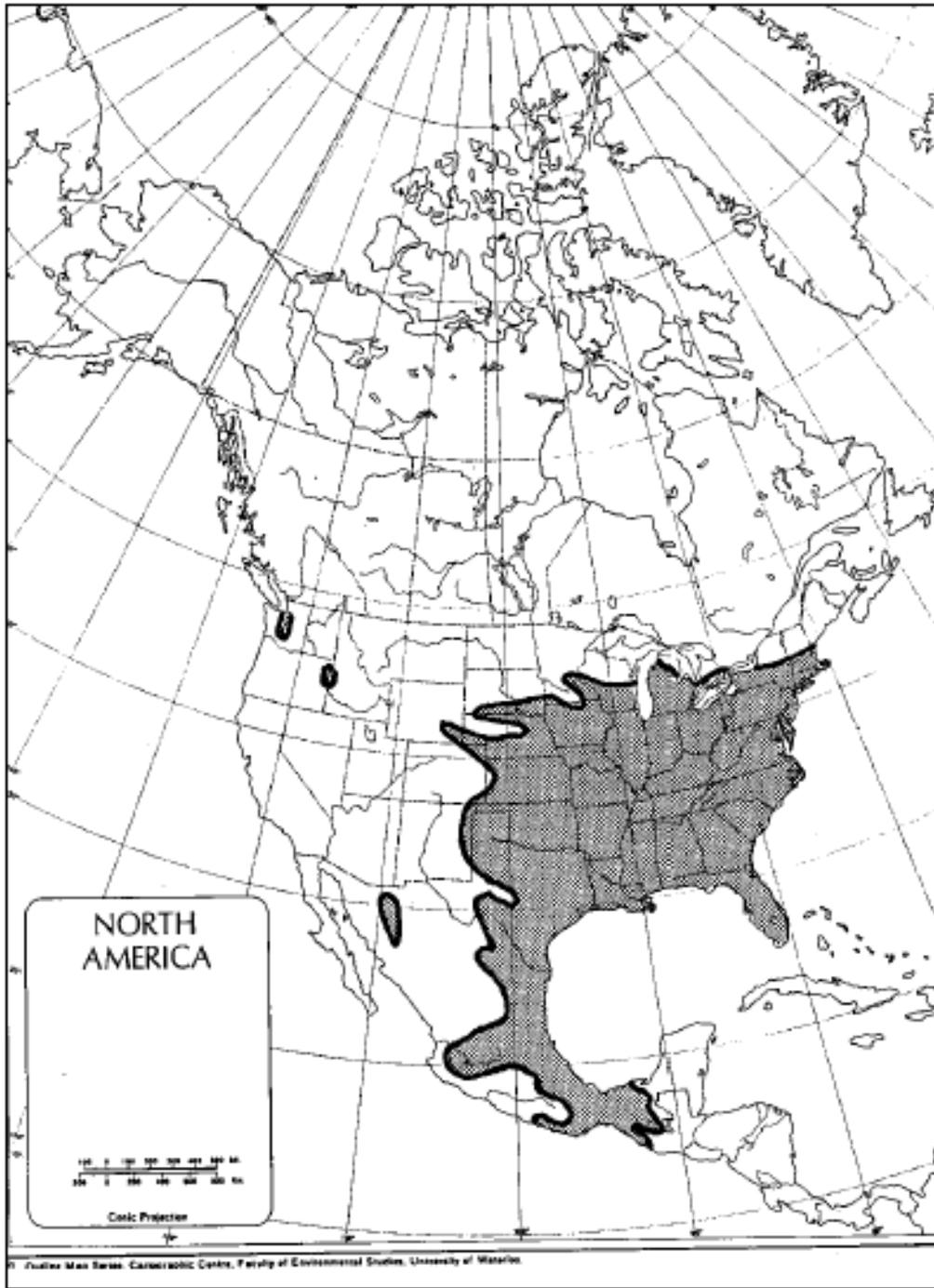
Tuininga, Ken. Biologiste des espèces en péril, Service canadien de la faune – Région de l'Ontario, Downsview (Ontario).

Sources d'information

Brennan, L.A. 1999. Northern Bobwhite (*Colinus virginianus*), The Birds of North America Online (A. Poole, éd.), Ithaca: Cornell Lab of Ornithology, tiré de Birds of North America Online. <http://bna.birds.cornell.edu/bna/species/397>.

Cadman, M.D., D.A. Sutherland, G.G. Beck, D. Lepage et A.R. Couturier (dir.). 2010. Atlas des oiseaux nicheurs de l'Ontario, 2001-2005, Environnement Canada, Études d'Oiseaux Canada, ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, Ontario Field Ornithologists et Ontario Nature, Toronto, xxii + 706 p.

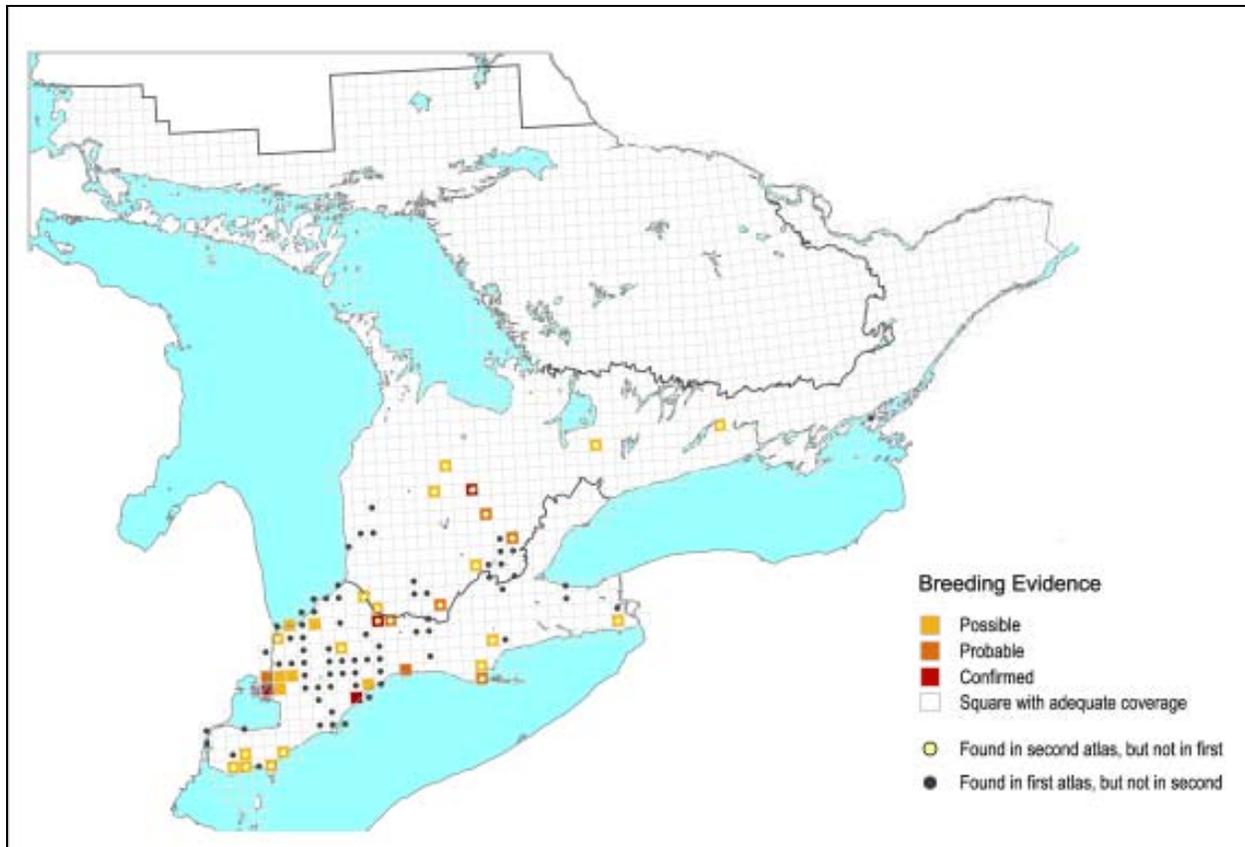
- COSEPAC. 2011. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur la verge d'or voyante (*Solidago speciosa*) population des plaines des Grands Lacs et population boréale au Canada, Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, Ottawa, xv + 25 p. http://www.sararegistry.gc.ca/default_f.cfm.
- COSEPAC. 2010. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur le Liatris à épi (*Liatris spicata*) au Canada, Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, Ottawa, x + 26 p. http://www.sararegistry.gc.ca/default_f.cfm.
- Énoncé de réaction – Colin de Virginie. 2004. Registre public des espèces en péril, gouvernement du Canada.
http://sararegistry.gc.ca/species/speciesDetails_f.cfm?sid=28 (consulté pour la dernière fois en mai 2012). Hubert, P., comm. pers. 2012. Présentation à laquelle J. McCracken a assisté, 9 février 2012, ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, Exeter Rd., London (Ontario).
- James, R.D., et R. Cannings. 2003. Rapport de situation du COSEPAC sur le Colin de Virginie (*Colinus virginianus*) au Canada, Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, Ottawa, 23 p.
- Ontario's Biodiversity: Species at Risk. Colin de Virginie.
http://www.rom.on.ca/ontario/risk.php?doc_type=fact&id=110&lang=fr.
- Page, A.M., et M.J. Austen. 1994. COSEWIC status report on the Northern Bobwhite *Colinus virginianus* in Canada, Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada, Ottawa.
- Progrès et activités de rétablissement, Registre public des espèces en péril, gouvernement du Canada.
http://sararegistry.gc.ca/species/speciesDetails_f.cfm?sid=28 (consulté pour la dernière fois en mai 2012).



Veillez voir la traduction française ci-dessous :

North America = Amérique du Nord
 Conic Projection = Projection conique

Figure 1. Répartition mondiale du Colin de Virginie (fondée sur Page et Austen, 1994).



Veillez voir la traduction française ci-dessous :

Breeding Evidence = Indices de nidification

Possible = Possible

Probable = Probable

Confirmed = Confirmée

Square with adequate coverage = Carré où la couverture est adéquate

Found in second atlas, but not in first = Observations pendant les relevés du deuxième atlas, mais pas du premier

Found in first atlas, but not in second = Observations pendant les relevés du premier atlas, mais pas du deuxième

Figure 2. Aire de nidification du Colin de Virginie en Ontario, à deux périodes différentes (de 2001 à 2005 et de 1981 à 1985), selon l'Atlas des oiseaux nicheurs de l'Ontario (tiré de Cadman *et al.*, 2007). Les points noirs montrent les endroits où l'espèce a été signalée dans le premier atlas (de 1981 à 1985), mais pas dans le deuxième (de 2001 à 2005). Les carrés jaunes indiquent les occurrences figurant dans le deuxième atlas, mais pas dans le premier. Les occurrences dans les deux périodes sont biaisées par les mentions de populations domestiques non indigènes relâchées, en particulier dans les carrés qui sont loin des environs du lac Sainte-Claire.

RÉSUMÉ TECHNIQUE

Colinus virginianus

Colin de Virginie

Répartition au Canada : Ontario

Northern Bobwhite

Données démographiques

Durée d'une génération (généralement, âge moyen des parents dans la population; indiquer si une méthode d'estimation de la durée d'une génération autre que celle qui est présentée dans les lignes directrices de l'UICN [2008] est utilisée).	2 à 3 années
Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] du nombre total d'individus matures?	On ne sait pas.
Pourcentage estimé du déclin continu du nombre total d'individus matures sur [cinq années ou deux générations].	Inconnu (déclin présumé)
Pourcentage [observé, estimé, inféré ou présumé] de [la réduction ou l'augmentation] du nombre total d'individus matures au cours des [dix dernières années ou trois dernières générations]. - Les relevés des oiseaux nicheurs pour les Grands Lacs inférieurs et la plaine du Saint-Laurent (y compris le nord des États-Unis) montrent un déclin de 47 % entre 2000 et 2010. Les données de l'Atlas des oiseaux nicheurs de l'Ontario indiquent un déclin de 65 % entre 1985 et 2005, mais cette estimation est biaisée par l'introduction de populations non indigènes élevées en cage.	Vitesse du déclin inconnue
Pourcentage [prévu ou présumé] de [la réduction ou l'augmentation] du nombre total d'individus matures au cours des [dix prochaines années ou trois prochaines générations].	Inconnu
Pourcentage [observé, estimé, inféré ou présumé] de [la réduction ou l'augmentation] du nombre total d'individus matures au cours de toute période de [dix ans ou trois générations] couvrant une période antérieure et ultérieure.	Inconnu
Est-ce que les causes du déclin sont clairement réversibles et comprises et ont effectivement cessé?	Non
Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre d'individus matures?	Non

Information sur la répartition

Superficie estimée de la zone d'occurrence	Moins de 5 000 km ²
Indice de zone d'occupation (IZO) (Fournissez toujours une valeur selon la grille à carrés de 2 km de côté).	Moins de 500 km ²
La population totale est-elle très fragmentée?	Non
Nombre de « localités* »	Une
Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] de la zone d'occurrence?	On ne sait pas, mais c'est probable.
Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] de l'indice de zone d'occupation?	On ne sait pas, mais c'est probable.
Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] du nombre de populations?	Non
Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] du nombre de localités*?	Non
Y a-t-il un déclin continu [observé, inféré ou prévu] de [la superficie, l'étendue ou la qualité] de l'habitat?	Oui
Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre de populations?	Non
Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre de localités*?	Non
Y a-t-il des fluctuations extrêmes de la zone d'occurrence?	Non

Y a-t-il des fluctuations extrêmes de l'indice de zone d'occupation?	Non
--	-----

Nombre d'individus matures (dans chaque population)

Population	N ^{bre} d'individus matures
Nombre d'individus matures	Inconnu; selon la dernière estimation sur l'île Walpole, il y avait 230 oiseaux; il n'y a eu aucune nouvelle information depuis.
Total	230 (maximum)

Analyse quantitative

La probabilité de disparition de l'espèce de la nature est d'au moins [20 % sur 20 ans ou 5 générations, ou 10 % sur 100 ans].	Non effectuée
--	---------------

Menaces (réelles ou imminentes pour les populations ou leur habitat)

<ul style="list-style-type: none"> • Perte continue de terres agricoles et d'habitat de prairie indigène • Dégradation de l'habitat en raison de l'augmentation de la superficie de certains champs cultivés • Perte de clôtures végétales, et perte et accentuation de l'isolement du couvert arbustif • Épuisement des sources d'alimentation en raison de l'application d'insecticides et d'herbicides • Augmentation des populations de prédateurs (chat domestique, rasion-laveur, renard, coyote, mouffette, opossum) • Dilution du patrimoine génétique indigène par le truchement de l'introduction répétée de populations non indigènes
--

Immigration de source externe (immigration de l'extérieur du Canada)

<p>Situation des populations de l'extérieur</p> <p>L'IUCN a désigné le Colin de Virginie comme espèce « quasi menacée ». Toutes les populations des États américains adjacents présentent un déclin statistiquement significatif à long et à court terme.</p>	
<p>Une immigration a-t-elle été constatée ou est-elle possible?</p> <p>Le Colin de Virginie est une espèce non migratoire, ce qui constitue un obstacle important à l'immigration.</p>	Peu probable
Des individus immigrants seraient-ils adaptés pour survivre au Canada?	Oui
Y a-t-il suffisamment d'habitat disponible au Canada pour les individus immigrants?	En déclin
La possibilité d'une immigration de populations externes existe-t-elle?	Non

Historique du statut

Espèce désignée « en voie de disparition » en avril 1994. Réexamen et confirmation du statut en novembre 2003 et en mai 2013.

Statut et justification de la désignation

Statut En voie de disparition	Code alphanumérique B1ab(iii)+2ab(iii); D1
Justification de la désignation En raison de la perte d'habitat, la population de cet oiseau de prairie a chuté considérablement par rapport aux niveaux historiques et ne montre aucun signe de rétablissement. Il ne reste qu'une seule population viable au Canada, située à l'île Walpole, en Ontario. La situation de cette espèce est compliquée par la présence d'oiseaux introduits élevés en cage dont la composition génétique représenterait une menace pour la population indigène restante.	

Applicabilité des critères

Critère A (déclin du nombre total d'individus matures) : sans objet, car l'information disponible est insuffisante pour que l'on puisse estimer avec fiabilité les tendances des populations.
Critère B (petite aire de répartition et déclin ou fluctuation) : correspond au critère de la catégorie « en voie de disparition », B1ab(iii)+2ab(iii), car la zone d'occurrence est inférieure à 5 000 km ² , la zone d'occupation est inférieure à 500 km ² , il y a moins de 5 localités et il y a un déclin continu observé de la superficie, de l'étendue et de la qualité de l'habitat.
Critère C (nombre d'individus matures peu élevé et en déclin) : sans objet, car l'information disponible est insuffisante pour que l'on puisse estimer les tendances actuelles des populations.
Critère D (très petite population totale ou répartition restreinte) : correspond au critère de la catégorie « en voie de disparition », D1, car la population est estimée à moins de 250 individus matures.
Critère E (analyse quantitative) : non effectuée.



HISTORIQUE DU COSEPAC

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) a été créé en 1977, à la suite d'une recommandation faite en 1976 lors de la Conférence fédérale-provinciale sur la faune. Le Comité a été créé pour satisfaire au besoin d'une classification nationale des espèces sauvages en péril qui soit unique et officielle et qui repose sur un fondement scientifique solide. En 1978, le COSEPAC (alors appelé Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada) désignait ses premières espèces et produisait sa première liste des espèces en péril au Canada. En vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) promulguée le 5 juin 2003, le COSEPAC est un comité consultatif qui doit faire en sorte que les espèces continuent d'être évaluées selon un processus scientifique rigoureux et indépendant.

MANDAT DU COSEPAC

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) évalue la situation, au niveau national, des espèces, des sous-espèces, des variétés ou d'autres unités désignables qui sont considérées comme étant en péril au Canada. Les désignations peuvent être attribuées aux espèces indigènes comprises dans les groupes taxinomiques suivants : mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens, poissons, arthropodes, mollusques, plantes vasculaires, mousses et lichens.

COMPOSITION DU COSEPAC

Le COSEPAC est composé de membres de chacun des organismes responsables des espèces sauvages des gouvernements provinciaux et territoriaux, de quatre organismes fédéraux (le Service canadien de la faune, l'Agence Parcs Canada, le ministère des Pêches et des Océans et le Partenariat fédéral d'information sur la biodiversité, lequel est présidé par le Musée canadien de la nature), de trois membres scientifiques non gouvernementaux et des coprésidents des sous-comités de spécialistes des espèces et du sous-comité des connaissances traditionnelles autochtones. Le Comité se réunit au moins une fois par année pour étudier les rapports de situation des espèces candidates.

DÉFINITIONS (2013)

Espèce sauvage	Espèce, sous-espèce, variété ou population géographiquement ou génétiquement distincte d'animal, de plante ou d'une autre organisme d'origine sauvage (sauf une bactérie ou un virus) qui est soit indigène du Canada ou qui s'est propagée au Canada sans intervention humaine et y est présente depuis au moins cinquante ans.
Disparue (D)	Espèce sauvage qui n'existe plus.
Disparue du pays (DP)	Espèce sauvage qui n'existe plus à l'état sauvage au Canada, mais qui est présente ailleurs.
En voie de disparition (VD)*	Espèce sauvage exposée à une disparition de la planète ou à une disparition du pays imminente.
Menacée (M)	Espèce sauvage susceptible de devenir en voie de disparition si les facteurs limitants ne sont pas renversés.
Préoccupante (P)**	Espèce sauvage qui peut devenir une espèce menacée ou en voie de disparition en raison de l'effet cumulatif de ses caractéristiques biologiques et des menaces reconnues qui pèsent sur elle.
Non en péril (NEP)***	Espèce sauvage qui a été évaluée et jugée comme ne risquant pas de disparaître étant donné les circonstances actuelles.
Données insuffisantes (DI)****	Une catégorie qui s'applique lorsque l'information disponible est insuffisante (a) pour déterminer l'admissibilité d'une espèce à l'évaluation ou (b) pour permettre une évaluation du risque de disparition de l'espèce.

* Appelée « espèce disparue du Canada » jusqu'en 2003.

** Appelée « espèce en danger de disparition » jusqu'en 2000.

*** Appelée « espèce rare » jusqu'en 1990, puis « espèce vulnérable » de 1990 à 1999.

**** Autrefois « aucune catégorie » ou « aucune désignation nécessaire ».

***** Catégorie « DSIDD » (données insuffisantes pour donner une désignation) jusqu'en 1994, puis « indéterminé » de 1994 à 1999. Définition de la catégorie (DI) révisée en 2006.



Environnement
Canada

Service canadien
de la faune

Environment
Canada

Canadian Wildlife
Service

Canada

Le Service canadien de la faune d'Environnement Canada assure un appui administratif et financier complet au Secrétariat du COSEPAC.